



HARDOY IMMOBILIER
Tél : 05 59 47 25 16 16 – Fax : 05 59 47 03 49



HONORAIRES SUR TRANSACTIONS :

- 0 à 149 999 € : forfait de 10 000 € TTC
- 150 000 € à 999 999 € : 6 % TTC
- > à 1 000 000 € : 5 % TTC
- TERRAINS : 6 % TTC
- PARKING ET GARAGE : forfait de 5 000 €

HONORAIRES SUR LOCATIONS SAISONNIERES :

- Location à la semaine, à la quinzaine, au mois : Le mandataire percevra des **honoraires TTC de gestion de 25%** se calculant à partir du prix locataire.

Nos honoraires se décomposent de la manière suivante :

- **10% d'honoraires imputés au locataire** : frais de ménage, frais de pressing (alèses, tapis), frais divers (ampoule, vaisselle à remplacer etc...)
 - **15% d'honoraires imputés au propriétaire**
 - Honoraires de location (annonces, propositions, visites, contrats, entrée du locataire)
 - Honoraires de gestion (suivi du séjour, dépannages, sortie du locataire)
 - Assurance souscrite par l'agence qui garantit le propriétaire en cas d'annulation de la location.
- + Frais de dossier (25 €) + Taxe de séjour
- Minimum de perception : 45 € TTC.

HONORAIRES SUR LOCATIONS A L'ANNEE :

- 13 % TTC du loyer annuel à la charge de 7 % pour le propriétaire et de 6 % pour le locataire

Gérance :

- Loyer hors charges ≤ 700 €/mois : 10 % TTC des loyers annuels nets, à la charge du propriétaire
- Loyer hors charges de 701 à 999 €/ mois : 8 % TTC des loyers annuels nets, à la charge du propriétaire
- Loyer hors charges ≥ à 1000 €/ mois : 7 % TTC des loyers annuels nets, à la charge du propriétaire

ESTIMATION :

- Forfait de 150 € TTC

Aucun honoraire, aucun frais, de quelque nature que ce soit, n'est dû avant la conclusion d'un contrat.

Dont TVA : 20 %

Minimum de perception : 45 € TTC.